



Terlaemen CUPS 2024

Circuit Zolder

Heures d'accès au paddocks véhicules munis de « Laisser Passer »

[Team Info V2024 03 30](#)

Vendredi	05 Avril	16:00 – 22:00
Samedi	06 Avril	07:00 – 20:00
Dimanche	07 Avril	08:00 – 18:00

Contacts utiles

Avant meeting

Patrick Van Billoen + 32 475 82 30 20 (FR NL UK)

Durant Meeting

Patrick Van Billoen + 32 475 82 30 20 (FR NL UK)

Anick Servais +32 495 200 447 (FR)

Laisser Passer Teams et Assistance

Laisser Passer 2CV-C1 [[Click](#)]

Laisser Passer 100 Series [[Click](#)]

Ces « Laisser passer » doivent être complétés (N° de plaque minéralogique, N° de téléphone d'un conducteur, N° de la voiture de course liée) , ceci sera contrôlé à l'entrée de l'enceinte du Circuit.

Les autos de course doivent être déchargées des remorques porte-voiture. Les remorques seront stockées au paddock N° 5 pour 2CV & C1 et au P0 pour les 100Series (pour mieux respecter le « Motor Silence » lors du rechargement des autos après le parc fermé 100Series qui est localisé au P1). Les autos de course ne peuvent rejoindre le garage que dans les plages horaires prévues dans le plan de garage. En dehors de cet horaire , les autos de course et assistance doivent rester dans les paddocks attribués aux séries respectives.

AUCUNE VOITURE PRIVEE NI REMORQUE N'EST AUTORISEE DERRIERE LES GARAGES

Les paddocks 0 (BGDC), 4 et 5 (C1 & 2CV) (voir plan [lci](#)) peuvent accueillir les voitures particulières des concurrents et de leur assistance, munies du « laisser-passer » complété qui devra rester visible durant toute la durée de leur présence. Le P 3 est réservé à l'organisation. Le Laisser Passer ad Hoc devra être visible à tout moment pour pouvoir accéder aux paddocks des séries.

Nous vous conseillons vivement de dire à vos invités de se garer au **Parking Green** ou **Parking Team** hors de l'enceinte du circuit et d'accéder le circuit par la passerelle (4) sur ce plan. Le parking Green est plus proche à pieds que le P0 ... Rappelez-vous que le Team est responsable des véhicules liés présents dans l'enceinte du Circuit.

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

Garages et Clés

Il faut que vous commandiez (à votre promoteur &) au BGDC un emplacement dans un Garage. (Circuit@Bgdc.be / 0475 82 30 20 Patrick VB) Le garage n'est pas obligatoire.

- C1 & 2Cv

(Paddock si pas de garage => P4 & P5)

Les concurrents reçoivent leurs garages/clefs avant 18H00 le vendredi au Key Office du Circuit contre la remise d'une caution de 100 eur et de leurs coordonnées. A partir de 18H00, les clefs sont remises par le Secrétariat du BGDC contre la même caution. Certains garages sont accessibles à partir de 18H00 le vendredi 05, d'autres à partir du Samedi 6^{er} à 19H environ.

⇒ Les garages doivent être libérés à 19H00 le 7 Avril et les clefs rentrées avant 20H aux endroits où elles ont été remises.



- Pour les 100 Series

(Paddock si pas de garage => P0)

Les concurrents ayant commandé un emplacement reçoivent leur clef chez BGDC, au secrétariat Vendredi 5 à partir de 18H00 , contre remise de la caution de 100 € pour la clef (si nécessaire) , après s'être acquittés du prix de la location de la place de garage fixé à 150 € par auto sur base de minimum 2 autos par garage. Les clefs doivent être rentrées au Secrétariat BGDC pour 19H00 le Samedi 6^r Avril.

Les garages sont accessibles à partir de 16H00 vendredi 05 pour les voitures déjà en ordre administrativement (& ayant commandé la place) – la clef est alors disponible entre 16H00 & 18H00 au Key Collection de Circuit Zolder, ou à partir 18H00 Chez BGDC tant pour celles qui doivent encore se mettre en ordre que pour les autres car le Key Collection sera fermé à 18H00.

Plan d'allocation général (Provisoire & évolutif) des garages : [[Click](#)]

La location de la place dans un Garage est toujours payable au BGDC.

- Pour les 100Series la place dans le garage est due à BGDC Le nombre de garages est limité. Il y a lieu de confirmer la réservation et de régler son prix sur le compte de préférence. Pour les paiements sur le compte, paiement vaut quittance. Les 100Series doivent libérer les garages pour **19H00** le Samedi. Les garages sont réalloués dès cet instant
- Pour les C1-2CV, la place dans les garages est payable à BGDC également au prix de 150 eur / auto . La clef - si nécessaire - sera cautionnée de 100 eur .Les C1/2CV doivent quitter leur garage et libérer l'arrière de ceux-ci pour **19H30** au plus tard dimanche. Le plan d'allocation des garages est rédigé par BGDC en accord avec le Promoteur des séries.

Pour rappel les concurrents occupant un garage sont solidairement responsables des dégâts occasionnés à ce garage, il appartient aux concurrents qui prennent possession d'un garage de

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

signaler par écrit les éventuels dégâts constatés à leur arrivée. Les clefs (si souhaitées) seront disponibles dans les horaires d'ouverture du secrétariat BGDC.

Paying Practice BGDC (Essais Libres) 09:00 -> 09 :55

07:30-08:45 Administration des Essais privés optionnels
Race Control au Comptoir - PAF : 200,00 € pas de TVA

Paying Practice 2CV/C1 (Essais Libres) 10:00 -> 10 :55

07:30-09:45 Administration des Essais privés optionnels
Race Control au Comptoir - PAF : 150,00 € pas de TVA

Vos clubs C1 & 2 CV ont contribué en vue de diminuer votre frais de participation aux essais libres.

Paying Practice Forms / Formulaire d'engagement aux essais libres

Il est nécessaire de remplir ce document avant de se rendre au bureau administratif de gestion des Free Practice. Pour l'obtention d'un reçu, veuillez remplir le document en deux exemplaires, l'un sera signé par l'organisation comme reçu des sommes. Le Free Practice fait partie du timing officiel du meeting.

Adobe PDF : [[Click](#)]

Si le paiement intervient sur place, ce sera en espèces seulement, merci de prévoir le montant exact. Privilégier si possible l'inscription par e-mail et le paiement préalable sur le compte. Nous n'avons pas de terminal de paiement.

TIMING (Evolutif) : [Clic]

Contrôle administratif :

Voir timing supra.



- Pour les 100 Series
Emplacement : **Race Control.**

Le bulletin d'engagement doit être rempli avant chaque épreuve afin de nous communiquer utilement les informations indispensables pour l'établissement correct des listes à usage sportif durant l'épreuve. Une personne désignée par le Team doit venir déclarer la composition exacte et exhaustive de l'équipage, contrôler E.A. la publication des listes induites (entry list, autorisés aux essais, autorisés à la course) , l'orthographe des

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

noms, la classe de l'auto sans que cette énonciation de devoirs soit limitative. Merci de faciliter le travail de nos associations. Les pilotes doivent venir présenter leur licence.

- Pour les 2CV & C1
Emplacement : Race Control avant 10H30 et **SALLE DE BRIEFING ensuite**

Rappels importants

- Chaque concurrent doit être engagé auprès de sa série. Tout pilote qui n'est pas enregistré dans l'équipage engagé 7 jours avant l'épreuve devra s'acquitter d'une redevance de 30 eur de frais administratifs. Rappel : si le paiement de l'engagement est reçu moins de 7 jours avant le début du contrôle administratif une majoration de 152,00 sera réclamée .
- Pour les 100Series le bulletin obligatoire c'est ici : [[Click](#)]

Pour le 100Series, un N° WhatsApp a été activé, +32468523352

Celui-ci permettra l'accès à des informations générales durant le meeting sans pour autant remplacer les méthodes de communication sportives règlementaires habituelles. Il est mis à disposition pour optimiser les canaux de distribution de l'information. (par exemple, copie de résultats, informations de la direction de course et secrétariat ...)

- Pour les courses nationales Belges, chaque Pilote titulaire d'une licence non Belge doit obtenir une autorisation écrite de son ASN ou de son représentant local (ASA pour les licences Françaises) de pouvoir prendre part à une épreuve Nationale Belge. Certaines ASN impriment sur les licences (même nationales) une autorisation permanente évitant ainsi la démarche. L'épreuve s'appelle « Terlaemen Cups », le règlement particulier approuvé est ici. [[Click](#)].

Contrôle technique :

Voir timing

- Dans les garages et aux garages 1&2 pour ceux qui n'ont pas (encore) de garage au moment du Contrôle Technique.
- Pour les 100 Series, on vous rappelle que les autocollants obligatoires doivent être installés avant le passage du Contrôle Technique. En 2024 un nouveau bandeau de pare brise sera d'application.
- En voici le plan d'implantation [[Click](#)].

Contrôle équipement des pilotes

Pour toutes les séries sous règlement Sportif Belge, les déclarations d'équipements pilotes doivent être remplies si ce n'est pas encore fait en 2022 ou 2023 ou si une partie de l'équipement a changé ... et transmises. Il y a lieu les transmettre par e-mail au promoteur des séries : Formulaire (MS-Word) téléchargeable pdf [[Click](#)] Nous vous recommandons

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

de vous munir de ce document, ceci en cas de contrôle opéré par la Commission Technique.

Pour BGDC l'adresse mail à utiliser est Driver@Bgdc.be

Pour 2Cv-C1 l'adresse mail : info@2cvracingteams.be

Depuis ce 1^{er} Janvier 2023, les combinaisons doivent porter l'hologramme FIA.

Depuis le 1^{er} Janvier 2024, les sous vêtements doivent comporter l'hologramme FIA

Chronométrage : www.RIS-TIMING.BE

Transpondeur de l' auto - BGDC

Nous serons chronométrés par RIS Timing au moyen de transpondeurs AMB
Votre transpondeur AMB est valable, qu'il soit simple ou AMB avec Driver ID.
Vous devez déclarer votre N° de Transpondeur au plus tôt et tenir compte de l'ordre des pilotes de votre bulletin d'engagement au cas où vous feriez usage de votre transpondeur avec Driver ID AMB. Le transpondeur simple AMB - si vous ne le possédez pas - peut être loué auprès du BGDC pour 30 eur. Il vous sera demandé une pièce d'identité et le N° de téléphone de la personne emportant le Transpondeur.

Transpondeur de l' auto - C1&2CV

Ils seront remis aux teams par C1 & 2CV en leur secrétariat. EN dehors des heures du secrétariat de C1 & 2 CV , BGDC pourra remettre un transpondeur, mais celui-ci sera dans ce cas loué à 30 eur.

Système de « Marshalling » embarqué : RaceFlag

Un terminal dédié au N° de course sera mis en location au secrétariat pour la durée de vos épreuves. La location est de 100,00 Eur. Ce terminal relayera les informations D/C dans l'auto , en direct. Par exemple annonces de neutralisations, drapeaux jaunes, rouges. L'appareil retransmettra vos vitesses instantanées en D/C durant les neutralisations.

Le support dédié avec le convertisseur 12V->5V vers USB est achetable au prix de 59,00 HTVA. Il reste donc votre propriété. Ce support est fourni avec deux types de fixations – Arceau et Tableau de bord. Veillez à l'installer à un endroit qui permet au pilote de ne pas avoir à tourner la tête pour le voir. Vous trouverez ici [[Click](#)] plus d'informations sur cette technologie.

Driver ID via RaceFlag pour 2CVB & C1

En C1 & 2CV les pilotes au volant seront affichés à l'écran de chronométrage.

Les bracelets Bluetooth dédiés à cet effet seront livrés par 2CV et C1 en leur secrétariat

Driver ID pour BGDC

Il n'y aura pas de détection électronique du pilote au volant en BGDC sur cette épreuve.

Radio Team

L'usage d'une radio Team est obligatoire à Zolder. Vous pouvez ajouter la fréquence en mode réception : La fréquence à programmer est 455,4625 MHZ QT=110.9.

Si vous n'avez pas de radio, vous pouvez la louer 20,00 au secrétariat.

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

Briefing pour tous:

Voir timing général – Emplacement Salle de Briefing, Escalier Mauve

Notes de Briefing

(évolutives – vérifier les updates)

Slides de Briefing [Click](#)

Notes de Briefing 2CV C1 [Click](#)

Notes de Briefing BGDC [Click](#)

RAPPEL de règle Sportive - Dérogations

Les personnes qui ne peuvent pas assister à un Briefing, participer aux qualifications ou qui veulent soumettre une demande de dérogation à une règle Sportive ou Technique doivent PERSONNELLEMENT et AU PREALABLE remplir une demande de dérogation même manuscrite, laquelle doit être transmise à sport@bgdc.be en vue d'être visée par l'autorité sportive (Commissaires Sportifs) , ou sur place dans les mains d'un Relation Concurrent, voire d'un Directeur de Course ou de Meeting.

Exemple nécessitant une demande de dérogation : le pilote qui devra rouler en séance qualificative pendant le briefing d'une autre course.

Demande de dérogation : [[Word](#)] [[PDF](#)]

Essais Libres :

Voir timing général

Veillez prendre connaissance des notes de briefing, merci !

Pour les voitures n'ayant pas de garage :

Accès à la piste par la barrière en haut de la Pit Lane

Sortie vers le paddock par l'emplacement **OUT** (fin de pit lane)

Les voitures qui prennent la piste doivent être équipées d'un transpondeur AMB.

Carburant :

Il y a une station dans l'enceinte du circuit avec SP98 – Diesel

Paiement via carte de crédit

Il est strictement interdit de transporter du carburant en dehors de l'enceinte

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

Douches-Eau-Electricité-lumière

Les paddocks sont éclairés, il y a de l'eau et du courant.
Les blocs sanitaires en paddock 4 et 2 sont accessibles.

Quelques petits rappels :

- Aucune voiture ni remorque dans la zone Paddock de Course (derrière les garages)
- Aucune vente de boissons/nourriture dans l'enceinte du Circuit Zolder. Le catering et les boissons payantes sont fournies exclusivement par les sous traitants autorisés par le Circuit Zolder.

Motor Silence

Silence moteur absolu :
(500,00 € par infraction constatée – confiscation du véhicule si en piste)

Avant 09H00 et après 18H00 le Samedi	06/04
Entre 12H00 et 13H00 le Samedi	06/04
Avant 10H00 et après 18H00 le Dimanche	07/04

Dégâts aux infrastructures

Tout dégât causé aux infrastructures sera à charge de la personne qui l'aura occasionné. (Exemple , le pilote au volant de l'auto qui endommage un rail, quelle que soit la cause de l'incident)

Autres « Laisser Passer » - Accréditations

Laisser Passer « presse » : Sera envoyé par notre press officer (Vincent Franssen) après traitement de la demande d'accréditation [[Click](#)] remplie par avance et renvoyée à Circuit@Bgdc.be.

Autres Laisser Passer, voir Promoteurs des séries

Bonnes Courses !